

## Obtention d'un poste: les médecins résidents encore dans l'expectative

Par Geoffrey Dirat le 27 février 2017



©iStock

**Changements aux six mois, planification déficiente du ministère de la Santé, opacité du système de la santé après les modifications apportées par la Loi 20, les médecins résidents qui achèvent leur formation en juin prochain ne savent plus très bien à quoi s'en tenir. Plusieurs d'entre d'eux ignorent encore de quoi leur avenir sera fait.**

«C'est un gros cafouillis.» Le président de la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), le Dr Christopher Lemieux, n'y va pas par quatre chemins lorsqu'il donne son avis sur la planification et la répartition des effectifs médicaux en médecine de famille et en spécialités. «La situation perdure depuis deux ans, souligne-t-il. Alors que les besoins sont réels, il y a toujours une inadéquation entre le nombre de finissants et les postes disponibles. Et cette année, le problème s'est accru.»

Pour les 508 médecins qui termineront leur résidence le 30 juin prochain, seuls 412 postes en médecine familiale ont été annoncés. «Certains finissants iront faire une troisième année de formation, d'autres repartiront exercer dans leur province d'origine, mais à ce jour, une quarantaine de résidents n'ont toujours pas obtenu de poste», indique le Dr Lemieux, pour qui ces laissés-pour-compte placés dans une situation d'anxiété sont «victimes de la mauvaise planification et de l'improvisation du ministère».

Il en veut pour preuve les 35 postes «sortis de nulle part» qui ont été ajoutés en médecine familiale à l'issue de la période d'inscription qui s'est déroulée du 15 octobre au 15 novembre 2016. «On a appris la nouvelle via le *Journal de Montréal*, sans avoir été consultés», déplore le président de la FMRQ. Le hic: ces postes ont été offerts à ceux qui avaient postulé dans les régions concernées. Or, à Québec par exemple, un seul poste de nouveau facturant était affiché à l'automne. Plusieurs résidents ont donc passé leur tour alors qu'ils seraient aujourd'hui intéressés par l'un des huit postes ajoutés dans la région de la capitale. «Mais ils sont de fait écartés, car ils n'ont pas appliqué initialement», explique Christopher Lemieux qui remet ainsi en cause l'équité du processus tout en dénonçant son manque d'uniformité.

## **Perversité du système**



Selon le Dr Christopher Lemieux, président de la FMRQ, les finissants sont «victimes de la mauvaise planification et de l'improvisation du ministère».

Hormis l'exode ailleurs au Canada ou à l'étranger, la quarantaine de résidents sans affectation n'aura d'autres choix que d'effectuer des dépannages en attendant la prochaine période d'application. Et là, ils pourraient avoir plus de chances d'obtenir un poste. «Les PREM [plans régionaux d'effectifs médicaux, NDLR] en médecine familiale sont ouverts à compter du 1<sup>er</sup> décembre, les résidents de la cohorte 2017 seront alors employables immédiatement, ce qui ne sera pas le cas de ceux qui achèveront leur formation en 2018», explique le président de la FMRQ. Selon lui, cette concurrence accrue à prévoir l'an prochain est un effet pervers du système en place.

Du côté des plans d'effectifs médicaux (PEM) en médecine spécialisée, le constat est identique. «Le manque de postes est flagrant, notamment en chirurgie générale, en orthopédie et en obstétrique-gynécologie», affirme le Dr Lemieux. Rien qu'en orthopédie, six postes ont été affichés pour les 20 finissants de la spécialité. «Pas parce que les besoins ont diminué, au contraire, il y a encore de nombreuses listes d'attente, mais parce que les plateaux techniques ne sont pas au rendez-vous.» Pour le président de la FMRQ, la solution est entre les mains du gouvernement: «Il doit investir dans le réseau.»

### **Exode envisagé**

Dans ce contexte, des résidents pourraient pallier l'absence de postes par des formations complémentaires «suicide» en attendant une affectation future. À contrecœur, certains songent à s'exiler dans d'autres provinces ou aux États-Unis, et ils seraient «de plus en plus nombreux», signale Christophe Lemieux. «Ils n'ont pas le choix s'ils veulent travailler », ajoute-t-il, constatant que les résidents en formation complémentaire à Toronto ou Vancouver se voient souvent offrir un poste sur place.